

Entreprise

«Fiscalité des entreprises: vite, une désintox!» – la chronique de David Lisnard

«Notre pays doit cesser de s'entêter dans l'interventionnisme étatique, source de déclassement économique dans la durée, d'injustice entre entreprises et de bureaucratie étouffante»

Publié le 13 septembre 2023 à 11:23



David Lisnard

En juillet dernier, sur LCI, le ministre de l'Economie annonçait comme objectif la réduction des impôts, précisant que ce « choix politique » était celui du gouvernement et du président de la République « depuis six ans ».

Or, les récentes données dépeignent une tout autre réalité. Jamais, en effet, la pression fiscale n'a été aussi importante en France avec le taux de prélèvements obligatoires 2022 le plus élevé de l'OCDE, à **45,4% du PIB, soit 1197 milliards d'euros d'impôts et de charges**.

Et la proportion de richesses ponctionnée par la sphère publique continue d'augmenter dans notre pays.

Ce taux record de prélèvements obligatoires est à mettre en perspective à l'échelle européenne, à l'aune de la charge qui pèse sur nos entreprises et entrave leur capacité à investir dans la recherche, l'innovation, l'expansion et in fine la création d'emplois.

A lire aussi: Des «superprofits» aux «surprofits», l'étonnante conversion fiscale de Bruno Le Maire

Ainsi, l'écart avec les pays de la zone euro, malgré **la réduction de certains impôts de production** et de l'impôt sur les sociétés, était de 148 milliards en 2021, pour un taux de prélèvements sur les entreprises de 13,2 % du PIB, contre 7,3 % dans la zone euro!

Aides publiques. Concomitamment, pour compenser ce niveau hors norme de la fiscalité sur les entreprises, les aides publiques qui leur sont consacrées atteignent également aujourd'hui des sommets, a minima à 157 milliards d'euros, contre environ 40 milliards au début des années 2000.

Une analyse fine de ces données réalisée par Fipeco nous renseigne sur le ratio des prélèvements sur les entreprises nets des aides versées, qui était de 9 % en 2021.



Les chiffres de 2019 nous permettent de faire abstraction des **conséquences du « quoi qu'il en coûte »** décrété par le chef de l'Etat en 2020 face à la crise sanitaire, devenu le « n'importe quoi qu'il en coûte » dès 2021 avec des dépenses publiques hors de contrôle dont certaines entreprises ont su profiter.

Ainsi, en 2019, ce ratio des prélèvements, net des aides versées, était de 10,2 % et la France se situait alors à la deuxième place de l'Union européenne derrière la Suède, tandis que l'Allemagne, avec 7,5 %, se situait loin derrière.

| A lire aussi: **Bruno Le Maire: «Nous continuerons à baisser les impôts»**

L'éventail des aides publiques aux entreprises est impressionnant par sa diversité et son ampleur : on recense plus de 2000 dispositifs ! Il convient alors de s'interroger sur leurs effets réels, leur pertinence, et sur cette tentation constante de l'État d'ordonner de manière centralisée une économie qui, par nature, est mieux servie par des décisions décentralisées et individuelles.

Complexité. Entre les subventions directes, les crédits d'impôts, les garanties et prêts à taux préférentiels, les exonérations et allègements de charges, les aides à l'exportation, les multiples dispositifs régionaux, les aides à la formation et à l'embauche et autres pôles de compétitivité, elles peuvent être, comme le révèle une étude récente de l'institut Rexecode, « génératrices d'inefficacité économique, car elles créent trop de distorsions entre les entreprises qui en bénéficient et les autres, et sont sources de complexité ».

En effet, la diversité et la complexité des aides engendrent une lourdeur administrative et un coût important, tant pour les entreprises qui cherchent à en bénéficier que pour les administrations qui les gèrent.

Il en résulte aussi une économie moins réactive aux signaux du marché et **un capitalisme de connivence**. Ce système favorise des entreprises ou des projets en raison de leur conformité à des critères purement technocratiques et non en raison de leur potentiel économique réel, ainsi que les entreprises qui possèdent l'ingénierie nécessaire pour en connaître tout l'éventail et en tirer profit.

Il ne s'agit pas ici de considérer ces aides publiques comme des cadeaux faits aux entrepreneurs. Au regard des prélèvements confiscatoires auxquels ils sont confrontés, on pourrait même comprendre l'idée qui consiste à compenser les effets pernicieux de ces impôts sur **la compétitivité de nos entreprises**.

Il s'agit de travailler à la recherche d'un équilibre dans un marché qui serait mieux servi sans l'intervention pesante de l'Etat. Les ressources seraient ainsi allouées plus efficacement, au profit de l'investissement, de la croissance et de la création d'emplois, tout en améliorant le pouvoir d'achat des travailleurs.

Social-étatisme. Car, in fine, ce sont les contribuables, les consommateurs et les salariés qui payent le prix de ce social-étatisme qui prend beaucoup d'un côté pour redistribuer mal de l'autre.

“ Outre une simplification du droit des entreprises et des différents codes qui les contraignent, il faudra supprimer les aides de l'Etat, superflues, inefficaces, voire contre-productives, et symétriquement fortement baisser les prélèvements sur les entreprises ”

Comme le révèlent différentes études de l'**institut Molinari**, « une partie significative des impôts de production est transférée aux employés sous forme d'augmentation de salaires moins généreuses ». C'est ainsi que la France se retrouve sur la première marche du podium des pays qui prélèvent le plus sur le salarié moyen qui ne touche que 46 € sur les 100 versés par son employeur « une fois les charges et impôts réglés ».

Le rapport d'information remis par le sénateur Olivier Cadic en 2018 recommandait déjà, « pour affronter la compétition mondiale, de donner aux entreprises françaises les mêmes armes que celles de leurs concurrents direct » en faisant simple, efficace et économique.

Cette recommandation est plus que jamais d'actualité. Outre une simplification du droit des entreprises et des différents codes qui les contraignent, il faudra supprimer les aides de l'Etat, superflues, inefficaces, voire contre-productives, et symétriquement fortement baisser les prélèvements sur les entreprises.
